



# MAXI TRANSPARENCE

UNE OFFRE DEDIEE AUX PROFESSIONNELS

# MERCI POUR...

Votre dévouement



Votre engagement  
professionnel



# Que se passerait-il si?...



Votre réponse sera sûrement :



« *je suis assuré(e) pour cela* »



# En êtes-vous sûr(e) ?

- Que couvrent vos différents contrats d'assurance ?
- Avez-vous pris connaissance des fameuses conditions générales ? (vous savez ... celles qu'on ne lit jamais 😊) ?
- Avez-vous lu ce qui est écrit en petits caractères ?



Notre métier :  
vous mettre à l'abri de ces désagréments

Comment ?

**En lisant, pour vous, vos contrats d'assurance de biens et conditions générales, afin de les mettre en phase avec vos réels besoins.**

## La solution : MAXI TRANSPARENCE

*La 1ère offre garantie « satisfait ou remboursé » par un assureur.*

- Lire pour vous jusqu'à 4 contrats d'assurance de biens et leurs conditions générales.
- Mettre en corrélation vos assurances avec vos besoins réels.
- Vous accompagner lors d'un sinistre jusqu'à indemnisation.
- Vous garantir une meilleure indemnisation en cas de sinistre.
- Réduire la cotisation pour, au moins, un de vos contrats.

**=> Sans obligatoirement changer d'assureur...**

# EXEMPLES :

## Bienfaits de Maxi Transparence (MT)

*« Avec MT, j'ai pu racheter du matériel qui m'avait été dérobé lors d'un vol à la portière (garantie non prévue à l'origine) »*

Danièle IDEL du 93

*« Suite à un litige, le gérant de ROBY PREVOYANCES m'a permis de récupérer plus de 1300€ de trop perçu, seule je n'aurai récupéré que 400€ »*

Patricia IDEL du 94